

Continuité, harmonisation des apprentissages et pistes de différenciation pour l'enseignement de l'anglais dans des classes à cours multiples.

1. Rappel de la philosophie et des principes communs pour tous les élèves de la classe :

De cet enseignement articulé autour de situations de communication découlent la mise en œuvre systématique et la maîtrise progressive de connaissances et d'attitudes à développer pour tous les élèves, quel que soit le niveau d'acquisitions dans la classe et le cycle.

Un enseignement basé sur la communication :

Mettre en œuvre des situations d'apprentissage actives et de préférence authentiques où l'enfant est le plus susceptible d'utiliser la langue, de cultiver et soutenir son attention (capacités d'écoute et de compréhension accrues, mémorisation, respect de la parole de l'autre)

Un enseignement qui vise à développer des aptitudes et des comportements :

Susciter la participation active de tous les élèves et encourager les interactions et l'entraide ; susciter une attitude positive et faire vivre l'apprentissage comme une expérience gratifiante et progressive; créer un climat de confiance et une atmosphère détendue où « l'erreur » acquiert un statut positif (correction mutuelle, entraide, tremplin vers une plus grande autonomie)

Un enseignement basé sur une progression raisonnée :

Cette progression doit permettre de conforter les acquisitions antérieures, de mettre en œuvre des activités langagières variées, successives et cohérentes. Elle doit s'efforcer de concevoir cet apprentissage comme un processus continu, « en spirale », qui se développe et s'enrichit sans cesse (reprises constantes, périodes de latence, apprentissage). Enfin, elle doit permettre l'alternance et la complémentarité des activités pédagogiques qui créent les conditions optimales d'un « bain linguistique » où le recours au français reste exceptionnel.

2. Un enseignement commun à tous les élèves de la classe pour la langue orale :

Les contenus d'enseignement sont organisés selon une **progression commune** à tous les élèves de la classe. Les séquences (unités d'apprentissage) répondent à des objectifs précis définis en termes de savoirs à acquérir et de capacités et attitudes à développer. Les séquences travaillées sont identiques pour les élèves de tout le cycle 3 et partiellement identiques pour ceux du cycle 2.

Une séance commune pour toutes les situations et activités donnant priorité à la **langue orale** : les activités ritualisées, les chants, comptines et lectures d'albums, les activités de reprise des acquis qui impliquent des questionnements en groupes de niveau hétérogènes (valorisation par le tutorat, corrections mutuelles, entraide, prise en charge autonome par les élèves plus âgés), les activités qui introduisent de nouveaux éléments linguistiques ainsi que tous les moments réservés à l'acquisition de connaissances culturelles.

3. Un enseignement différencié pour certaines activités :

Concernant la langue écrite :

C2 et C3 : Développer une "conscience de l'écrit" en plaçant l'élève dans un environnement propice : créer une bibliothèque de "langue" : albums, jeux, dictionnaires illustrés "en libre accès" et décorer la classe ou le "coin langue" d'écrits fonctionnels : flashcards, posters, frises alphabétiques, chants, comptines. Avoir un cahier de cycle.

C3 : introduire toute forme d'écrit après une maîtrise optimale de la langue orale, proposer un apprentissage différé dans le temps, tout en incitant l'élève à se familiariser seul aux différents écrits environnants : enseignes, consoles de jeux, étiquettes, logos ...

Proposer des activités de difficulté variable et croissante et toujours liées à ce qui a été connu et maîtrisé à l'oral.

Concernant l'évaluation :

C2 : uniquement la langue orale

C3 : activités liées aux 5 activités langagières